



Victoriaville

FIÈREMENT
DURABLE

AVIS PUBLIC

1295, rue Notre-Dame Ouest

**Demande de dérogation
mineure présentée à la
séance ordinaire
du lundi 4 mai 2026,
à 18 h**

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogation mineure.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 4 mai 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 17 avril 2026

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogation mineure vise à permettre qu'une partie de l'espace entre les commerces ne soit pas aménagée sur une profondeur de 1,1 mètre et une longueur de 19 mètres contrairement au Règlement de zonage numéro 1261-2019 (article 7.7.2).